



# PRÉFET DU GARD

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Direction départementale des territoires et de la mer

Le préfet  
à  
Mesdames et Messieurs les Maires

### Service Habitat et Construction

Affaire suivie par : Marion COLSON

Tél. : 04 66 62 64 67

[marion.colson@gard.gouv.fr](mailto:marion.colson@gard.gouv.fr)

Nîmes, le 24 AVR. 2024

Objet : déploiement d'un nouvel outil permettant de signaler des désordres dans le logement  
P.J. : affiche

La réussite des démarches d'amélioration du logement passe par la capacité à identifier, le plus tôt possible, les ménages se trouvant en situation de mal logement.

Pourtant, par méconnaissance des recours à leurs dispositions les occupants d'un habitat indigne peuvent rester dans des logements ne respectant pas les critères de décence ou présentant un risque pour leur santé ou leur sécurité.

En la matière, plusieurs possibilités sont à la disposition des occupants confrontés à une situation de mal-logement, ces procédures pouvant être menées en parallèle :

- l'instruction d'une procédure de mise en demeure par vos soins au titre de vos pouvoirs de police générale qui s'appuie sur le respect des règles fixées par le décret du 29/07/2023 et du Règlement Sanitaire Départemental, dès lors que vous êtes alertés sur une telle situation
- l'ouverture d'une médiation de non décence par l'interpellation, par les occupants, du guichet unique porté dans le département par la CAF du Gard
- l'engagement d'une conciliation de justice, préalable à une action en justice

Jusqu'à présent le guichet unique des signalements de mal-logement pouvait être saisi par courrier ou par mail.


Afin de faciliter les signalements, le pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne a souhaité mettre à disposition des gardois un outil supplémentaire qui pourrait leur permettre de solliciter le guichet unique de manière simple, rapide et sécurisé.

La plate-forme internet « Histologe » constitue ainsi un nouveau moyen de signaler les désordres rencontrés dans un logement.

Une conférence de presse dont l'objectif est d'informer largement les gardois de la disponibilité de cet outil a été organisé le mercredi 24 avril.

Afin de démultiplier les canaux d'information à l'attention de nos concitoyens, je vous propose d'afficher en mairie l'affiche que vous trouverez en pièce-jointe (le document est paramétré pour permettre une impression au format A3).

Pour le préfet,  
le sous-préfet,  
secrétaire général adjoint

  
Mathias NIEPS